

Programme de bourses d'études lié à la démarche de reconnaissance des acquis et des compétences en techniques de pharmacie (RAC-TP)

Modalités particulières 2026-2027

Présentation du programme

Ce programme de bourses d'études s'adresse aux assistants techniques en pharmacie (ATP) et aux assistants techniques seniors en pharmacie (ATSP), déjà à l'emploi d'un établissement visé ou en voie de l'être, afin de les soutenir dans leur démarche de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) menant à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques de pharmacie. Il s'inscrit dans le cadre du chantier de main-d'œuvre en pharmacie visant à revoir l'organisation du travail et la composition des équipes, afin de contrer la rareté de main-d'œuvre en pharmacie.

Établissements visés

L'ensemble des établissements de Santé Québec ainsi que les établissements des régions 17 (Nunavik) et 18 (Terres-cries-de-la-Baie-James) sont visés par ce programme.

Admissibilité

Tous les candidats souhaitant obtenir une bourse doivent :

- Détenir un statut de citoyen canadien ou de résident permanent et demeurer au Québec; Être admis et avoir entrepris la démarche de RAC en techniques de pharmacie (165.A0) dans un établissement d'enseignement reconnu par le gouvernement du Québec et autorisé à dispenser le programme de formation;
- S'engager à commencer et à terminer le programme de formation dans les délais prescrits avec l'établissement d'enseignement;
- Être en emploi à titre d'assistant technique en pharmacie (3212) ou d'assistant technique senior en pharmacie (3215) dans un établissement visé (candidature prioritaire) ou être en processus d'embauche et avoir été retenu par un établissement visé.

Exigences liées à la bourse

Le candidat qui obtient la bourse s'engage à :

- Obtenir le DEC en techniques de pharmacie (165.A0) dans les délais prescrits par l'établissement d'enseignement, dans le cadre d'une démarche de RAC;
- Travailler dans un établissement visé pour une période minimale de deux (2) années;
- Offrir et respecter une disponibilité conforme aux dispositions locales des conventions collectives et adaptée aux besoins de l'établissement avec lequel il a signé une entente, et ce, dès la fin de ses études pour lesquelles il a obtenu la bourse.

Bourses attribuées et autres frais

Pour l'année financière 2026-2027, **89 bourses d'un montant de 12 500 \$ chacune** seront offertes par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) aux boursiers qui offriront une prestation de travail dans un établissement de Santé Québec.

Par ailleurs, **2 bourses d'un montant de 12 500 \$ chacune** seront également offertes par le MSSS aux boursiers qui offriront une prestation de travail dans un établissement des régions nordiques¹.

¹« Régions nordiques » fait référence à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN-17) et les Terres-Cries-de-la-Baie-James (CCSSBJ-18).

– Veuillez remplir les sections 1 à 3, enregistrer le formulaire, puis le transmettre par courriel à l'établissement visé.

Nom	Prénom(s)
Adresse	Ville
Code postal	Téléphone
Courriel personnel	Autre courriel

Je soussigné(e), _____, déclare présenter une demande de bourse d'études offerte par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Je m'engage à compléter le programme de formation visé et à respecter l'ensemble des conditions prévues à la fiche descriptive du programme de bourse et au cadre de référence.

Programme de bourses

Nom de l'établissement d'enseignement

Début de la formation (mois/année)

Fin prévue de la formation (mois/année)

Deux (2) années

Durée de la période d'engagement

Formation académique – Faire un choix

Formation académique pertinente complétée (**uniquement pour la bourse en psychothérapie – volet professionnel**)

Consentement à la collecte et au partage des renseignements personnels du candidat ou de la candidate – Les renseignements recueillis au moyen du présent formulaire sont collectés à des fins d'identification dans le cadre de la gestion du programme de bourses d'études du MSSS. L'obtention de votre consentement est une condition légale pour bénéficier du programme de bourses d'études.

Vous pouvez retirer ce consentement en tout temps. L'entité responsable de l'administration du programme de bourses procédera alors à la destruction de vos renseignements dans ses fichiers dans les meilleurs délais. De plus, le MSSS cessera de communiquer vos renseignements à ses partenaires et demandera à ces derniers une confirmation de la destruction sécuritaire de vos renseignements déjà communiqués. À défaut de consentement, vous ne pourrez pas bénéficier du programme de bourses d'études du MSSS.

J'autorise le MSSS, Santé Québec, les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, le ministère de l'Éducation et les établissements d'enseignement reconnus par le gouvernement du Québec et tout ordre professionnel concerné ainsi que toute autre personne ou organisme impliqué dans le cadre du programme de bourses, à s'échanger les renseignements me concernant, lorsque leur communication est nécessaire à l'évaluation, à l'application ou au respect de cet engagement.

Changement d'adresse – Je m'engage à informer l'établissement du réseau de la santé et des services sociaux responsable du programme de bourses, dans un délai de 30 jours, de tout changement d'adresse de résidence, de tout abandon ou de toute suspension de ma formation, et ce, de la signature des présentes jusqu'à la fin de mon engagement.

"Je déclare avoir pris connaissance du Cadre de référence 2026-2027 des Programmes de bourses du MSSS, qui traite notamment des critères généraux d'admissibilité, des obligations et engagements des candidats, du versement des bourses, de récupération des montants versés et de règles fiscales, ainsi que de la fiche descriptive du programme de bourses".

Je déclare que tous les renseignements fournis sont véridiques. En inscrivant mon nom ci-dessous, j'atteste avoir lu et accepté les déclarations ci-dessus. Cette inscription constitue mon approbation officielle.	Ville
Nom complet	Date (jour/mois/année)

SECTION RÉSERVÉE À L'ÉTABLISSEMENT

– Cette section doit être complétée après la signature de la personne candidate.

4. Renseignements et commentaires de l'établissement

Nom de l'établissement de santé

Si EPC ou EPNC – indiquer le nom

Commentaires et particularités

– Veuillez indiquer le nom du diplôme, l'établissement d'enseignement, la région, le titre d'emploi visé ainsi que, le cas échéant, le nombre d'heures requises.

5. Signature du représentant de l'établissement responsable de l'administration du programme de bourses

Ville

Nom(s) et prénom(s) en lettres moulées

Signature du représentant ou de la représentante

Date (jour/mois/année)